

## Le préfet en visite dans le cadre d'Habiter Mieux

Plurien - Publié le 28/06/2016 à 04:14



Daniel Baron, vice-président à Lamballe communauté ; Michel Martineau, directeur adjoint de l'Anah ; Pascale Gaisne, propriétaire ; le préfet, Pierre Lambert ; Jean-Pierre Omnes, vice-président à la communauté de communes et maire de Plurien. |

Vendredi après-midi, au lieu-dit le Petit-Saint-Malo, Pierre Lambert, préfet des Côtes-d'Armor, est venu visiter le logement de Pascale Gaisne, propriétaire d'une maison individuelle construite en 1850, de 85 m<sup>2</sup> de surface habitable sur deux niveaux. Ce logement a fait l'objet de rénovations performantes, dans le cadre de la loi sur la transition énergétique d'août 2015.

Le gouvernement a donné un nouvel essor au programme « Habiter mieux », destiné à lutter contre la précarité énergétique dans le logement. Afin de permettre à un plus grand nombre de ménages de réaliser des travaux d'améliorations en bénéficiant des aides de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (Anah), les territoires ont été invités à ouvrir la cible des ménages dits « très modestes » aux ménages dits « modestes », en référence aux plafonds de ressources de ces ménages. Les objectifs ont été revus à la hausse et fixés à 70 000 logements au niveau nationale pour l'année 2016.

Le département des Côtes-d'Armor dispose ainsi d'un quota de 1 033 logements à réhabiliter en 2016 dans le programme « Habiter mieux ».